

# réseau spécial

Syndicat des technologues d'Hydro-Québec



Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec



Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec



Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec



## RÉFECTION DE GENTILLY-2 Un atout pour le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle

Volume 27, no 4 - 20 août 2008

Les 4 syndicats d'Hydro-Québec affiliés au SFCP applaudissent la décision d'Hydro-Québec de poursuivre l'exploitation de la seule centrale nucléaire québécoise, Gentilly-2, à Bécancour.

« Nous sommes d'avis que la continuation de l'exploitation de Gentilly-2 est un atout pour le Québec du 21<sup>e</sup> siècle », explique Charles Paradis, coordonnateur du secteur hydroélectrique du SFCP. « Depuis 1983, la centrale est exploitée de façon sûre et fiable grâce au professionnalisme des membres du SFCP et toutes les études indiquent que nous pourrions maintenir ces niveaux de sécurité et de fiabilité. De plus, la décision permet au Québec de maintenir son niveau d'expertise dans le domaine du nucléaire, un champ d'étude à la culture scientifique hautement spécialisée. »

C'est seulement après de nombreuses études techniques, économiques et environnementales qu'Hydro-Québec a pu déterminer qu'il était avantageux de rénover les installations existantes et de poursuivre leur exploitation plutôt que de procéder à leur fermeture.

La réfection de la centrale, un projet majeur d'une valeur de 1,9 milliards de dollars, prolongera la vie de cette dernière jusqu'à l'horizon 2040. Les travaux comprennent deux volets : la réfection de la centrale de Gentilly-2 et la construction des installations de gestion des déchets radioactifs solides (IGDRS).

Cette annonce permet de conserver les emplois des 800 travailleurs à la centrale et de créer de l'emploi pour quelque 800 autres personnes dans la région durant la période de remise à neuf.

Les syndicats acclament cette annonce car elle est conséquente avec les énoncés politiques et les résolutions qui ont été adoptés ces dernières années dans nos différentes instances syndicales.

Rappelons par exemple que les délégués de la FTQ, la plus grande centrale syndicale québécoise, ont appuyé en congrès la réfection de Gentilly-2 dans un contexte sécuritaire et respectueux de l'environnement.

**Charles Paradis**  
Coordonnateur, secteur hydroélectrique